

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LA
RESTAURATION COLLECTIVE DES SERVICES DE LA VILLE ET DU CCAS
AVENANT N°1 AU LOT N°4**

En application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée afin de désigner les fournisseurs de denrées alimentaires pour la restauration collective.

Par délibération N°02x22 du 27/01/2022, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'accord-cadre pour le lot n° 4 « fruits et légumes frais de saison standards ou labélisés » avec l'entreprise PLDP LOCALIZZ

Le montant maximum par période est de :

- 108 000€ HT pour la Ville
- 12 000€ HT pour le CCAS

Le prix des prestations varie tous les 15 jours en fonction de la mercuriale France Agrimer, ces fluctuations ont pour conséquence l'atteinte du montant maximum en fin d'exécution du marché pour les commandes de la Ville, au-delà du montant qui avait été estimé en 2021.

En conséquence, il s'avère nécessaire d'augmenter le montant maximum à hauteur de 118 800€ HT.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 01/12/2025, a émis un avis favorable quant à la signature de l'avenant au lot n°4.

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé et pris connaissance de l'avenant,

AUTORISE Le Maire, ou l'Adjointe en charge de la commande publique à signer l'avenant

PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 27

CONTRE 0

ABSTENTION : 7 - M. AMARO – FIORILE REYNAUD – NICOLAÏ – MELCHIONNE DELAVEAU

– SCAMARONI – GORLIER LACROIX - LONG

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL

**MARCHE 2021/FCS/0048/4
AVENANT N° 1
MODIFICATION DE MONTANT**

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville des Pennes Mirabeau
223 Avenue François Mitterrand
BP 28
13758 LES PENNES MIRABEAU CEDEX

Représenté par : Monsieur Michel AMIEL, Maire des Pennes Mirabeau

B - Identification du titulaire du marché

PLDP LOCALIZZ
910 Avenue Jean Perrin
13290 Aix en Provence
E.mail : olivier.darold@localizz.fr
Tél : 06.85.72.16.82
Siret : 795 274 265 00037

C - Objet du marché public ou de l'Accord Cadre

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour la restauration collective des services de la Ville et du CCAS - Lot 4 : Fruits et légumes frais de saison standards ou labélisés

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : le 02/02/2022

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : De la notification au 31/12/2022, avec 3 reconductions annuelles

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Ville :

Montant minimum HT : 45 000,00 €
Montant maximum HT : 108 000,00 €

- CCAS :

Montant minimum HT : 5 000,00 €
Montant maximum HT : 12 000,00 €

D - Objet de l'avenant :

Modifications introduites par le présent avenant :

Augmentation du montant maximum Ville :

- Montant Initial maximum HT : 108 000,00 €
- Montant de l'avenant : 10 800,00 €
- Nouveau montant maximum HT : 118 800,00 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 10 %

Nouveau montant du marché :

- Ville :

- Montant minimum HT : 45 000,00 €
- Montant maximum HT : 118 800,00 €

- CCAS :

- Montant minimum HT : 5 000,00 €
- Montant maximum HT : 12 000,00 €

L'avenant a une incidence financière sur le montant maximum de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

X OUI

E - Signature du titulaire du marché

A
Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Les Pennes Mirabeau, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Mme Joëlle BALTZ,
Adjointe déléguée à la commande publique

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :